



Critère 1.6

Rendez-vous post permis

Un présentoir sous forme classeur est à la disposition dans le bureau et à la demande auprès de la secrétaire la consultation est possible dans le bureau ou en salle suffisamment isolé de l'activité pour que le consultant(e) puisse être libre d'en prendre connaissance.

📍 5, Avenue de Paris - 42300 ROANNE

☎ 04.77.72.25.34

✉ aeboussand14@yahoo.fr

<https://www.auto-ecole-roanne.com>



Depuis le 1er janvier 2019, les jeunes conducteurs peuvent passer une formation post permis pour en finir avec leur période probatoire plus rapidement. Elle vise aussi à sensibiliser sur les comportements dangereux des jeunes conducteurs.

Eviter le phénomène du sur confiance qui se produit généralement après l'obtention du permis chez les jeunes conducteurs ; voilà ce que souhaite le ministère de l'intérieur. C'est pourquoi la Sécurité routière a annoncé la mise en place d'une formation post permis les néo conducteurs pourront s'inscrire volontairement. Dispensé par des auto-écoles labellisées, cette formation se fera en groupe et durera sept heures.

L'idée du gouvernement est de « susciter chez les jeunes conducteurs novices un processus de réflexion sur leurs comportements au volant et leur perception des risques au moment où ils acquièrent davantage d'assurance » explique le ministère.

A l'auto-école Boussand, il est prévu , dès que l'élève vient d'obtenir son permis, de lui proposer cette formation fixée à une date précise le samedi à partir de 8h ; elle est dispensée par Monsieur DESMULES Mickaël. Spécialement formé et responsable de l'animation. La formation est collective (6 à 12 stagiaires par stage) sa durée est limitée à une seule journée de 8h à 12h et 14h à 17h (7h)

L'élève qui souhaite faire cette formation post permis peut prendre rendez-vous après l'obtention de son premier permis de conduire (A1, A2, B1 ou B) entre les 6^{ème} et 12^{ème} mois qui suivent son obtention, ni avant, ni après.

Le contenu de la formation, a été élaboré par des spécialistes de la sécurité routière, afin de garantir un programme de formation homogène sur tout le territoire. Un arrêté publié le 10 mai 2019 précise le contenu, l'organisation et les modalités de délivrance de l'attestation de suivi de la formation complémentaire.

Quelle contrepartie et quel prix ?

Pour encourager les jeunes à suivre cette formation, le ministère a prévu une contrepartie des plus intéressantes. Dans son communiqué, *Beauvau* annonce que les formés « verront en contrepartie leur période probatoire réduite, sous réserve de n'avoir commis aucune infraction donnant lieu à retrait de points » en somme, un conducteur qui aura obtenu son permis A1, A2, B1 et B traditionnel verra sa période probatoire passer de 3 à 2 ans. Pour un jeune qui aura suivi l'apprentissage anticipé de la conduite (AAC) pour la catégorie B elle passera de 2 ans à un an ½.

📍 5, Avenue de Paris - 42300 ROANNE

☎ 04.77.72.25.34

✉ aeboussand14@yahoo.fr

<https://www.auto-ecole-roanne.com>

**AUTO ECOLE**
Bous sand

FORMATION POST-PERMIS

Tu viens d'avoir ton permis ? 

Pour bénéficier d'une période probatoire moins importante, l'auto-école te propose :

LA FORMATION POST PERMIS **150€**

Se renseigner au bureau



Affiché au sein de l'établissement consultable librement.

📍 5, Avenue de Paris - 42300 ROANNE

☎ 04.77.72.25.34

✉ aeboussand14@yahoo.fr

<https://www.auto-ecole-roanne.com>



📍 5, Avenue de Paris - 42300 ROANNE

☎ 04.77.72.25.34

✉ aeboussand14@yahoo.fr

<https://www.auto-ecole-roanne.com>

PROGRAMME DE LA FORMATION COMPLÉMENTAIRE POST-PERMIS

MATINÉE (4h.) : Améliorer la compréhension et la gestion des situations de conduite complexes

| Programme de formation détaillé | |
|---|--|
| Séquences et objectifs | Contenus et outils pédagogiques |
| <p>1. Présentation de la formation</p> <p>Créer un climat favorable aux échanges et à la réflexion. Faciliter la prise de parole des stagiaires et capter leur attention. Durée : 10 minutes</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Présentation des objectifs. • Présentation du cadre pédagogique (anonymat, liberté de parole, etc.) • Cadre réglementaire (horaires, participation active, réduction de la période probatoire, etc.) • Présentation de la formation (différentes séquences, organisation, etc.) • Cette séquence permet à l'enseignant d'instaurer un climat de confiance avec les élèves pour débiter la formation dans de bonnes conditions. |
| <p>2. Questionnaire d'entrée en formation (autoévaluation)</p> <p>Se connaître en tant que conducteur. Connaître et prendre en compte ses limites. Durée : 15 minutes</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Le questionnaire permet de se définir : - en tant qu'individu ; - en tant qu'usager de la route. • Le questionnaire permet d'aborder les différentes thématiques de la formation. • Le questionnaire porte sur l'élève lui-même (âge, études, loisirs, etc.) et sur son expérience en tant qu'usager de la route (ancienneté du permis, nombre de kilomètres parcourus, véhicule utilisé, etc.) • Le questionnaire permet de disposer d'informations sur le groupe pour travailler les différentes séquences de la formation. |
| <p>3. Constitution du groupe</p> <p>Se présenter. Confronter ses expériences au groupe. Découvrir sa singularité. Créer du lien. Durée : 35 minutes</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Alternier les techniques de présentation en privilégiant une forme dynamique. • Conduire des échanges permettant aux stagiaires de faire part de leur expérience (types de trajet, types de véhicules utilisés, situations de presque-accident rencontrées, etc.) |

| | |
|--|--|
| <p>4. Traitement du questionnaire d'autoévaluation</p> <p>Confronter ses expériences au groupe. Découvrir le groupe. Durée : 45 minutes</p> | <ul style="list-style-type: none"> • À partir du questionnaire d'autoévaluation, exploiter de façon interactive les réponses en privilégiant les travaux en sous-groupe pour prendre en compte les problématiques des élèves. |
| <p>5. Perception des risques</p> <p>Se positionner face au risque. Se confronter à la perception des autres. Prendre en compte les différents points de vue pour mieux appréhender le risque. Durée : 1 heure</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Évaluer individuellement sa perception des risques, notamment au regard du vécu des autres élèves. • Échanger collectivement sur les résultats de ces évaluations • Dégager des tendances au sein du groupe • Mettre en avant la subjectivité du risque. • Utilisation de supports (photos, vidéos, etc.) présentant des risques en situation de conduite et permettant à l'enseignant de mener une discussion à partir du ressenti des élèves face au danger. L'enseignant pourra par exemple accompagner les élèves à se positionner sur une échelle de risque estimé. • En introduction de la séquence, un simulateur peut être utilisé pour amorcer un travail collectif sur la perception des risques. Pour cette séquence, les exercices sur simulateur ne doivent pas durer plus de 20 minutes et doivent être encadrés par l'enseignant constamment présent avec les élèves. Le paramétrage du simulateur évite dans la mesure du possible les situations d'accident. |
| <p>6. Situations complexes</p> <p>Comprendre et résoudre des situations complexes. Durée : 1 heure 15 minutes</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Travailler sur des situations de conduite complexes mettant en jeu plusieurs types de comportements et d'usagers. • Utilisation de supports (photos, vidéos, etc.) présentant des situations de conduite complexes et permettant aux élèves de se positionner (« <i>que percevez-vous ?</i> », « <i>que peut-il se passer ?</i> », etc.) individuellement, et au sein du groupe, face aux situations présentées. • En introduction de la séquence, un simulateur peut être utilisé pour amorcer un travail collectif sur les situations complexes. Pour cette séquence, les exercices sur simulateur ne doivent pas durer plus de 20 minutes et doivent être encadrés par l'enseignant constamment présent avec les élèves. Le paramétrage du simulateur évite dans la mesure du possible les situations d'accident. |

APRÈS-MIDI (3h) : Rendre son déplacement plus sûr et plus citoyen par des choix de mobilité responsables / Les stratégies de mobilité.

| Séquences et objectifs | Contenus et outils pédagogiques |
|---|--|
| <p>7. Mobilité et thématiques caractéristiques des jeunes</p> <p>Être capable de construire et d'anticiper ses déplacements. Prendre conscience des influences du contexte (environnement, pairs, véhicule, etc.) Être conscient des conséquences de ses décisions (personnelles, professionnelles, sociales, etc.) Durée : 1 heure 45 minutes</p> | <p>Travail à partir de situations types (sorties festives, de nuit, sous la pression des pairs, sous l'influence de distracteurs ou de produits psychoactifs, etc.) Cette séquence est animée avec des outils permettant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'élaborer une suite à un scénario ; - d'imaginer les dangers potentiels ; - d'aider à devenir capable de refuser, d'exprimer son désaccord, être force de proposition, être capable de fédérer. <p>Pour cette séquence, les outils adaptés peuvent notamment prendre la forme de vidéos, de photos, de descriptions de scénario ou d'outils visuels d'aide à la prise de décision.</p> |
| <p>8. Choix de mobilité</p> <p>Se connaître en tant qu'usager de la route : être conscient de ses choix en matière de mobilité et de déplacement. Être sensibilisé aux questions environnementales. Découvrir des modes de déplacements alternatifs. Durée : 1 heure</p> | <p>En lien avec le questionnaire d'autoévaluation. Faire émerger ce qui détermine ses choix de mobilité et ce qui les influence. Faire connaître les possibilités et l'intérêt de l'utilisation de modes alternatifs de déplacement. L'enseignant utilise des outils statistiques ou autres présentant des modes de déplacement caractéristiques des jeunes. L'enseignant s'attache à apporter des informations sur les différentes formes de mobilité proposées localement.</p> |
| <p>9. Bilan avec engagement</p> <p>Durée : 15 minutes</p> | <p>S'engager oralement face à soi-même et vis-à-vis du groupe. Un support sur lequel cet engagement est matérialisé (livret de stage, attestation d'engagement, etc.) est préconisé</p> |